



Elle grandit entre les forêts et les eaux

COMMUNE DE JOUY LE POTIER

29, place de la Mairie

45370 JOUY-LE-POTIER

02.38.45.80.13

mairie@jouy-le-potier.fr

DEMANDE DE DEVIS

Objet: Eclairage public.

Description :

Suite à l'enfouissement des réseaux par le Conseil Départemental.

Rue de Ligny, du bourg au transformateur installation de candélabres identiques à ceux de la rue de Beaugency (1^{ère} partie)

Rue du chenil : de la rue de Ligny au n° 89 candélabres identiques à ceux de la rue de Beaugency (1^{ère} partie), puis du n°89 au carrefour rue de vignelles, lampadaires identiques à la rue de Beaugency (2^{ème} partie).

Pour les candélabres et lampadaires 1 sur deux devra être équipé de prise pour illumination.

Connaissance des lieux:

Il appartient à l'entreprise de prendre connaissance du site, de l'emplacement, des conditions régionale ou locale, des possibilités d'accès et de stockage, des possibilités d'installation de chantier avant tous travaux.

L'entreprise prendra possession du terrain dans l'état où il se trouve et il devra à ce sujet se conformer à tous les règlements et ordonnances en vigueur.

Qualité et préparation des matériaux :

L'entreprise doit préciser dans son offre l'origine et la qualité des matériaux qu'elle entend utiliser ainsi que le matériel et le personnel.

L'entreprise devra prendre toutes les dispositions réglementaires pour la réalisation de ces travaux. Elle devra également maintenir et laisser le chantier et les abords en état de propreté et de sécurité.

Offre:

L'entreprise doit préciser le prix unitaire en euros par fourniture mise en place. Le maître d'ouvrage pourra demander toutes précisions, tous justificatifs, références ou confirmation qu'il jugera nécessaire et utile à son choix. L'entreprise pourra proposer toutes méthodes, tous matériaux et autres procédés de réalisation amenant le résultat souhaité au meilleur rapport qualité/prix.

Travaux :

Ceux-ci seront à réaliser sitôt l'enfouissement réalisé soit 2^{ème} semestre 2018.

Délai offre:

L'entreprise devra déposer son offre format papier au secrétariat de Mairie de Jouy-le-Potier aux heures d'ouverture avant le 22 décembre 2017

Jouy le Potier, le 23 novembre 2017

Le Maire

Gilles BILLIOT

